contre ces Sociétés, mais encore contre la Législature Provinciale. Cet écrivain me paraît ressembler à un ouvrier, ou soi-disant tel, qui serait bien capable de démolir, mais nullement de réédifier ; car non seulement il ne met rien de bon à la place de ce qu'il trouve mauvais ; il n'y met rien du tout. Cela me paraît étrange dans un homme assez plein de zèle pour se croire autorisé à accuser d'en manquer les seules personnes qui en aient montré jusqu'à présent dans la chose dont il s'agit. Et certes ! ce ne sont pas les moyens de le faire qui lui manquent; car à l'en croire, il se connait mieux en agriculture, il a des idées plus nettes et plus justes sur le sujet, que tous nos législateurs et les membres de nos Sociétés d'Agriculture pris ensemble. J'ose croire pourtant que ce premier écrit de Mr. Agricola n'est qu'un début ; qu'il ne fait pas connaître le mal sans avoir l'intention d'indiquer le remède ; et qu'après avoir énoncé librement son opinion sur ce qui est, il l'énoncera de même sur ce qui devrait être. C'est bien le moins qu'on puisse attendre d'un homme si éminemment éclairé et zélé pour le bien public. Cette attente ne m'empêche pourtant pas de croire qu'il a eu tort de jetter uniquement sur les Sociétés d'Agriculture le blâme de n'avoir pas fait connaître à tous les cultivateurs du pays le dernier acte de notre parlement concernant l'agriculture. S'il est si nécessaire et si essentiel que les agriculteurs connaissent parfaitement le dernier acte provincial concernant leur art, pourquoi la Législalture elle-même n'y a-t-elle pas pourvu ? Il me semble que rien ne lui était si facile que d'ordonner qu'il fût imprimé et distribué autant d'exemplaires de l'acte qu'il serait nécessaire pour que tout le monde en connût les dispositions. Ne pouvait-elle pas même, en accordant de l'argent aux Sociétés d'Agriculture, y joindre la condition qu'elles feraient imprimer et distrubuer l'acte en question à même ces derniers ? Il faut donc, suivant moi, ou que les Sociétés d'Agriculture soit exemptes du tort qu'Agricola leur impute, ou que la Législature le partage, s'il y en a réellement.

Je ne prétends pas, au reste, que les Sociétés d'Agriculture, aient fait tout ce qu'elles auraient pu faire ; ou qu'elles n'auraient pas pu faire mieux ce qu'elles ont fait ; mais ce n'est pas de cela dont il s'agit maintenant : j'y reviendrai, une autre fois, s'il est nésessaire.

HABITATOR TERRÆ.

RE'SUME' POLITIQUE.

Les nouvelles attendues et reçues d'Angleterre, de temps à autre, sont devenues moins intéressantes depuis la passation de l'acte pour l'émancipation des catholiques. Une question qui